

LA PEDAGOGIE DE LA TRADUCTION: EXPERIENCE DE L'UNIVERSITE DU NIGERIA, NSUKKA

Résumé

La focalisation de la présente étude porte, d'une part, sur la traduction pédagogique (de type scolaire), d'autre part, sur la pédagogie de la traduction proprement dite. Cette recherche est réalisée dans le cadre de l'Université du Nigeria à Nsukka. Tout en sollicitant la traduction interprétative, elle décrit quelques méthodes adoptées dans l'enseignement de la traduction au niveau du 1^{er} cycle universitaire (Licence es lettres), et aux niveaux des 2^e et 3^e cycles (Maîtrise et Doctorat) qui se manifestent comme les niveaux de la traduction professionnelle. Ainsi, elle expose quelques principes méthodologiques qui facilitent l'accès au vouloir dire de l'auteur et qui se prêtent facilement à la traduction, celle de la fidélité au sens.

Introduction

Parmi les méthodes prônées et utilisées dans le domaine de la Traduction, nous en avons cerné deux qui prédominent. Elles remontent à l'antiquité gréco-romaine (Horace et Cicéron), et se manifestent bien à partir de ce que Saint Jérôme a délimité comme: « ...verbum de verbo, sed sensum exprimere de sensu » (Bassnett: 1992 :44), c'est-à-dire non mot-à mot, mais sens pour sens. Ainsi existe aujourd'hui une dichotomie entre la traduction littérale (le mot-à-mot) et la traduction interprétative (le sens pour sens). Nous constatons que ce sont ces mêmes perspectives qui viennent encore influencer sur les principes théoriques de certains chercheurs, et sur les pratiques des enseignants et les apprenants des langues étrangères dans la Didactique Langues Etrangères, (DLE). Il en va de même dans la Traductologie, chez certains théoriciens, traductologues et professeurs de Traduction.

En général, l'objectif de tout enseignement est de façonner un cursus, c'est-à-dire un programme pratique et adapté qui comporte les modules et les méthodes à utiliser pour la matière en question. Pour bien apprécier les modules de Traduction, on s'interroge sur la finalité de la traduction en classe de langue. Le module choisi vise-t-il l'enseignement des « faux-débutants » qui veulent étudier davantage la langue étrangère à l'université ou l'enseignement dont le but est de former des traducteurs professionnels?

A l'Université du Nigeria, Nsukka, l'enseignement de la traduction s'applique à deux niveaux: Licence d'abord et Maîtrise/Doctorat ensuite. Celui de Licence vise essentiellement deux objectifs: l'acquisition de la compétence linguistique en français et l'appréhension des nuances existantes entre l'agencement syntaxique de l'anglais et du français. Ceux-ci impliquent l'étude des éléments lexico-syntaxiques, sémantiques et stylistiques (correspondances, équivalences « obligées », ou « formes consignées » etc) du français. La traduction proprement dite c'est-à-dire professionnelle est abordée en Maîtrise (Masters) et se poursuit en Doctorat où il s'agit essentiellement de l'entraînement au maniement du langage.

La traduction à des fins didactiques

Evidemment, le but primaire de l'étude de toute langue est son utilisation. On a recours à une langue pour communiquer avec autrui. En Didactique Langues Etrangères, le futur professeur lui l'apprend non seulement pour son intérêt personnel (pouvoir s'entretenir avec autrui) mais aussi pour expliquer aux apprenants dont il aura la charge, les différentes

dimensions grammaticales (syntaxe, lexicale, sémantique, parfois sémiotique) de la langue concernée. Ceci explique encore le fait que la « grammaire-traduction » reste toujours une approche intrinsèque en DLE. Dans ce domaine, bon nombre de professeurs font recours à une approche comparative des langues. Il s'agit ici de la traduction pédagogique. Qu'elle soit appelée « Approche linguistique », « Stylistique Comparée », « Traduction littérale », « Mot-à-mot », le rapprochement des éléments lexico-syntaxiques et stylistiques des langues, est une démarche fondamentale dans l'étude des langues étrangères malgré le fait qu'une telle opération se situe au plan de la langue surtout en comparaison à la traduction professionnelle.

Il est incontestable que lorsque deux langues sont mises en contact, le lecteur, d'emblée, fait face aux « significations virtuelles » des mots dans le texte (niveau linguistique), avant même de tenter d'en saisir le vouloir dire de l'auteur (niveau du discours). Evidemment, c'est la somme de ces signes linguistiques qu'il voit sur le papier qui composent un texte. De plus, une meilleure appréhension du sens de tels éléments peut permettre un accès facile au dire d'un auteur. A ce propos, le professeur Peter Newmark souligne: « The basic thought-carrying element of a language is its grammar. But since the grammar is expressed in words, we have to get the words right » (Newmark, 1985: 73).

Pour développer davantage la compétence linguistique chez l'étudiant du niveau de Licence, nous proposons la Stylistique Comparée surtout à partir de l'enseignement de certains modules par exemple, la Grammaire. Cette dernière est enseignée à un niveau moyen dans le module: « Introduction to Translation » et dans un moindre degré dans le contenu didactique dont les modules de Traduction tels que: « FRE 441 & FRE 442 (Advanced Translation I & II) ». Le professeur desdits modules de Traduction pédagogique fait souvent appel à des manuels tels que: *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (Vinay et Darbelnet, 1977), *Approche linguistique des problèmes de traduction* (Chuquet et Paillard, 1989), *La Traduction de l'anglais au français* (Ballard, 1987). Il y en a d'autres en anglais dont: *A Textbook of Translation* (1995), *Approaches to Translation* (1982), de Newmark.

La plupart des principes et « procédés techniques » qui sont postulés dans ces ouvrages s'inscrivent dans le cadre de la traduction dite linguistique, car l'apprenti-traducteur est appelé à se focaliser sur des éléments lexico-syntaxiques des langues concernées. Il s'efforce le plus souvent « to get the words right » (avoir le mot juste), comme le souligne Newmark car ce sont les mots qui véhiculent les idées d'un auteur. Néanmoins, nous n'estimons valable cette approche que dans le but d'éclairer certains faits linguistiques uniques, propres aux spécificités linguistiques d'une langue donnée. L'apprenti-traducteur a aussi affaire à ce que Jean Delisle (1984) appelle: « des vocables monosémiques », des « formes consignées dans les systèmes linguistiques ». A ce niveau, l'étude des listes des termes/expressions en deux langues (malgré le fait qu'ils sont souvent placés hors du contexte), facilite bien l'acquisition d'un meilleur bagage terminologique, voire d'un « vocabulaire » varié. Ceci a trait au bon usage de la langue, de l'éloquence. Le professeur dans un module de traduction tel *Advanced Translation 2*, dont la tâche consiste uniquement à promouvoir, à développer davantage de tels principes, induirait les étudiants en erreur surtout dans le développement de l'aptitude à la compréhension et à la réexpression du sens. Un tel étudiant ne saurait se tirer des problèmes liés à l'« intraduisibilité ». Une fois qu'il est question d'effectuer l'interprétation des références extra-linguistiques, tel étudiant est

achoppé aux mots « polysémiques » et aux phrases « ambiguës » avec pour conséquences, des bévues, des brèches et des pertes de temps. Ledit professeur aurait du mal à expliquer avec finesse aux étudiants les cas des mots qui manquent des correspondances au regard des réalités non existantes dans la langue cible.

Au niveau de Maîtrise, le rapprochement des éléments linguistiques des langues n'est guère adopté car il relève de la linguistique contrastive. Il se révèle utile dans le but d'approfondir la connaissance linguistique (surtout terminologique) chez les étudiants, et dans le cas de révision ou de « l'analyse justificative » pour une appréciation qualitative d'une traduction (Delisle, 1984: 84).

L'anglais est la première langue officielle du Nigeria. C'est par l'intermédiaire de l'anglais que l'enseignement du français (deuxième langue officielle) se fait au pays. Il est parfois légitime pour le professeur du français au niveau de Licence, de s'appuyer sur la linguistique différentielle, mais dans des limites raisonnables, pour faciliter la compréhension de certains faits lexico-syntaxiques qui s'y relèvent. Pour la clarification, par exemple, le professeur de français peut expliquer certains faits en anglais. La méthodologie « grammaire-traduction » est valable dans ce domaine surtout pour l'approfondissement de la connaissance du contenu « linguistique » du français dans son lexique, son agencement et son message. Les Linguistes comme Vinay et Darbelnet (1977) proposent sept procédés techniques utilisables pour aborder la traduction « scolaire » donc la « version » et le « thème ». Ce sont: l'emprunt, le calque, la traduction littérale, la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation. Donnons-en quelques exemples:

	Anglais	Français
Traduction littérale	My mother is fat	Ma mère est grosse
Equivalence	Charity begins at home	La charité bien ordonnée commence par soi-même
Adaptation	Yours ever	Amitiés

Le professeur s'appuie sur les principes de la Stylistique comparée pour expliquer la pratique du Français en comparaison à l'anglais, tout en facilitant l'appréhension des nuances qui existent entre les deux langues. De telles démarches permettent aux étudiants du niveau de Licence de discerner le bon emploi du mauvais de la langue française. D'après Christine Tagliante (1994) la « méthodologie traditionnelle », qui se manifeste en DLE depuis la fin du XVI^e jusqu'au siècle dernier, était utilisée dans le but de « former l'esprit des étudiants », pour l'accès facile aux textes dont la plupart étaient littéraires. Elle était « plutôt une idéologie (pas de théorie précise) » (31). Sur le plan de la Traduction pédagogique, Elisabeth Lavault dans son article intitulé « Traduction pédagogique ou pédagogie de la traduction? » décrit la Stylistique comparée comme:

[---] un exercice hérité de l'enseignement des langues mortes, principalement du latin. De cet exercice dépendait le succès ou la réussite à un examen de langues vivantes, et, aujourd'hui encore, certains ne jurent que par lui. [---] la traduction est un outil utilisé dans le cadre de la didactique des langues. Elle n'est pas une fin mais un moyen, car ce qui importe, ce n'est pas

le sens que le texte véhicule mais l'acte de traduire et les différentes fonctions qu'il remplit: acquisition de la langue, perfectionnement, comparaison, contrôle ... Il s'agit plutôt de transcodage que de traduction. (Lavault, 1987:119).

Au niveau diplômé à l'U.N.N, le traducteur qui ne jurait que par l'approche linguistique risquerait non seulement de perdre assez de temps mais aussi d'introduire soit des faux sens, soit des contresens, parfois même des non-sens dans sa traduction car il n'est plus question d'apprentissage des langues. Christine Durieux (1988:16), note que l'approche linguistique en traduction relève des principes qui « [...] répondent à des problèmes ponctuels de la traduction hors contexte ». Les professeurs de la traduction professionnelle à l'U.N.N sont favorables à l'approche interprétative. Le traducteur est censé aborder la traduction d'une disposition technique appropriée, celle qui est conditionnée par des recherches relevant plutôt du niveau de langage que de celui de langue. C'est ainsi qu'il pourrait éviter l'embarras de « signification », issu de la mauvaise attitude de recourir d'emblée, aux manuels, dictionnaires, encyclopédies bilingues/multilingues, au début de l'acte traductif.

La traduction professionnelle

Le contenu didactique de la Traduction au niveau diplômé à l'U.N.N relève en général des principes de l'approche interprétative, c'est-à-dire de la « théorie de sens ». Il s'agit d'une approche élaborée à l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, ESIT, Paris, par Seleskovitch Danica et Lederer Mariane, chefs de file de cette méthode. Leurs propositions visent le développement chez le traducteur-interprète, de la capacité voire, de l'habileté à saisir le vouloir dire de l'auteur/locuteur dans une langue A et sa réexpression par le biais d'une langue B, pour la compréhension du destinataire lecteur/auditeur. De fait, l'exigence première est la possession d'un bagage intellectuel adéquat, émaillé de connaissances linguistiques et extralinguistiques dans les langues concernées. Les modules de ce programme sont les suivants:

Premier semestre:

						Unités
Fre 504	Theory and Methodology of Translation	2
Fre 561	Practice in Literary Translation	2
Fre 501	Research Methods	2
Fre 571	Seminar	1

Deuxième semestre:

						Unités
FRE 562	Practice in Non-literary Translation	2
FRE 563	Critical appreciation of Literary Translation	2
FRE 551	Introduction to Comparative Literature	2
FRE 581	Project Report	7

Dans le module « FRE 504 : Theory and Methodology of Translation »; par exemple, le professeur s'occupe à présenter de façon chronologique les théories, les méthodes et les pratiques de la traduction. Il s'appuie le plus souvent sur une bonne bibliographie d'ouvrages de traduction dont *Interpréter pour traduire* (Seleskovitch et Lederer, 1984), *La Notion de fidélité en traduction* (Hurtado-Albir, 1990) *La Liberté en traduction* (Lederer et Israel,

1991), *Fondement Didactique de la traduction technique* (Durieux, 1988), *La Traduction aujourd'hui* (Lederer, 1994), *L'Analyse du discours comme méthode de traduction et Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement* (Delisle: 1984, 1997) etc. L'accent est mis sur la compréhension du processus mental de l'acte traductif traité à partir des théories et des méthodes. Au sortir du cours, l'étudiant est censé avoir compris que l'acte traductif n'est pas un fait de langues mais un acte langagier. Il est ainsi appelé à s'efforcer de développer la meilleure attitude voire aptitude à la traduction qui relève d'« interpréter pour traduire » (Seleskovitch et Lederer, 1984). En fait, c'est le principe majeur qui sous-tend et facilite le maniement du langage dans « l'analyse du discours » (Delisle, 1984) comme méthode de traduction.

En ce qui concerne les modules « FRE: 561/562, Practice in Literary/Non Literary Translation », chaque module est enseigné pendant un semestre d'une durée d'au moins quatre mois. Chaque module porte deux unités; chacune des unités étant une séance d'une durée de deux heures par semaine. La traduction ici n'est plus typiquement la traduction littérale c'est-à-dire au seul titre de l'évaluation de la compétence linguistique. Il ne s'agit donc pas de « thème d'imitation » à propos duquel Elizabeth Lavault nous conseille: « [...] mais il peut être dangereux lorsque le professeur le veut univoque n'acceptant pour traduction que ce qu'il désire contrôler, inhibant ainsi des traductions plus simples et plus spontanées » (Lavault, 1987: 121).

La traduction à ce niveau est supposée apporter des critiques sur les diverses propositions théoriques étudiées en « FRE 504 »; le but unique étant d'évaluer le savoir-faire dans le maniement du langage surtout chez les étudiants. Nous proposons dans tous les cas l'enseignement d'une simple procédure à suivre, à savoir les démarches dont les étapes interloquent en compréhension du vouloir dire d'un auteur et sa réexpression correcte dans la langue cible. Pour la « compréhension », l'emphase porte sur la lecture à plusieurs reprises. Nous postulons: « d'emblée au niveau du discours » (Lederer: 1994), pour la « déverbalisation » c'est-à-dire le rapprochement dans la mémoire, des éléments linguistiques qu'on peut voir sur le texte aux éléments extra-linguistiques (notionnels et affectifs) qui s'y rattachent. Ces éléments extra-linguistiques surgissent du bagage cognitif de l'étudiant qui continue cette démarche jusqu'à l'appropriation même du discours. Puis suit la « réverbalisation », qui puise dans des équivalences appropriées (termes, expressions, passages et/ou discours) qu'offre la langue cible pour la « réexpression ».

D'autres principes se prêtent à ce qu'Amparo Hurtado-Albir, chercheur à l'Université Autonome de Barcelone en Espagne et partisan acharné de la théorie du sens, appelle « vérification » qui comporte essentiellement le « retour à l'original pour vérifier si le sens a été rendu. Quatrième phrase du processus de traduction (écrite) » (Hurtado-Albir, 1990: 232). C'est la dernière étape de l'acte traductif où il est question du rapprochement de deux textes (Départ et Arrivée) d'une façon délibérée mais réfléchie, dans le but de bien restituer le vouloir-dire d'un auteur dans le texte d'arrivée. On retouche enfin tout ce qui pourrait nuire à la justesse de la traduction s'assurant ainsi que la restitution a été bien faite à l'égard de la fidélité au sens.

Il convient donc de dire que, quelle que soit l'exercice de traduction pratiquée à des fins pédagogiques, ce processus ne devrait pas absolument être focalisé sur l'aspect

comparatif des langues car comme le dit Karla Déjean le Féal dans son article, « Traduction pédagogique et Traduction professionnelle », la méthode comparative peut être pour des étudiants, « un obstacle à la découverte de l'épaisseur sémantique de signifiants d'une langue » (Déjean le Féal, 1987: 108). Elle peut les induire à croire ironiquement que les langues sont « isomorphes ». Elle peut aussi les rendre « peu apte au perfectionnement linguistique ultérieur » et peut les priver « de capter toutes les particularités de l'usage de la langue étrangère » (108). En d'autres termes, le transcodage peut nuire même à l'efficacité de l'apprentissage d'une langue étrangère. Déjean le Féal ajoute que: « [...] La pratique de la commutation des codes à quelque titre que ce soit est susceptible de créer des réflexes de littéralité extrêmement préjudiciable à l'apprentissage ultérieur de la technique de la traduction » (108).

Dans le même sens, nous suggérons que tout module de traduction à quelque fin que ce soit, doit intégrer et consolider l'aptitude fondamentale, qui est la véritable démarche traductologique. Aussi pourrait-on proposer d'autres modules dans le programme de Maitrise dont les titres seraient: « *Introduction to Translation* » pour le premier semestre et « *Practice in Translation* » dans le deuxième semestre de la quatrième année de Licence. Etant donné que ces modules seront toujours notés dans le parchemin des diplômes comme représentant les composantes de contenu didactique de Maitrise en traduction, nous espérons qu'ils seront capables de donner plus tard des traductions valables en milieux professionnels.

Par ailleurs, le diplôme de M.A. (Translation) qui est décerné à nos étudiants ne montre pas bien le cursus approprié car nous passons plus de temps à théoriser qu'à pratiquer la traduction. De plus, la durée du programme (d'au moins deux ans), de chaque session (environ treize mois) dans notre programme universitaire s'avère insuffisante pour une formation solide dans ce domaine. De fait, on se demande si un tel diplômé serait véritablement capable d'aborder des discours en « professionnel », surtout au regard de connaissance adéquate en Langues de spécialité. Ne serait-il donc pas plus approprié de lui donner le titre de: Translation Studies, (Etudes Traductologiques) plutôt que Translation? En ce qui concerne le Doctorat, toutes les thèses soutenues sont supposées se pencher sur les principes de la traduction professionnelle surtout sur celles de l'approche interprétative. De fait, le Doctorat est la validation d'une approche appropriée qui favorise bien la qualité du parchemin obtenu, en définitive. Néanmoins, au cours de ces huit dernières années, il y a une tendance des séminaires de Maitrise et de Doctorat présentés par les étudiants de s'orienter vers la traduction interprétative, ce qui est un virement vers les nouvelles orientations en traduction.

Conclusion

Le traducteur non averti qui croirait que l'opération traduisante consiste à « faire passer tous les éléments linguistiques d'une langue à l'autre » risquerait d'aboutir à une traduction traîtresse car il ne dispose pas de vraies aptitudes nécessaires à l'analyse du discours, aptitudes intrinsèques à la traduction fidèle au sens. L'analyse du texte original est préalable pour cerner et saisir le vouloir-dire d'un auteur, ainsi que pour faire ressurgir clairement le sens dans la réexpression correcte du texte cible au profit d'un destinataire éventuel. Les démarches de l'approche linguistique ne restent guère utiles dans la pratique de la traduction

professionnelle. Puisque le traducteur non averti compte souvent sur la traduction linguistique, il se heurterait aux mots et/ou phrases qu'il trouverait « intraduisibles » et ne serait guère capable de cerner le vouloir-dire d'un auteur. Par conséquent, une telle traduction reste souvent inachevée.

Compte tenu du fait que les frais des études post-graduées dans des écoles spécialisées sont coûteux, et que les bourses d'Études dans de telles institutions s'avèrent encore rares, bon nombre de licenciés africains ne s'intéressent plus aux études en traduction spécialisées. En raison de l'importance de la traduction dans la mondialisation, il serait souhaitable que tous les Départements et institutions qui offrent des cours de traduction réorganisent leurs cours pour y intégrer les principes fondamentaux de la traduction interprétative qui sont reconnus comme valables et appropriés dans tout exercice de traduction.

References

- Ballard, Michel. *La Traduction: De l'anglais au français*. Paris: Nathan, 1987.
- Bassnett, Susan. *Translation Studies*, London: Routledge, 1991.
- Chuquet, Hélène et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction*. Paris: Ophrys, 1989.
- Déjean le Féal, Karla. « Traduction pédagogique et traduction professionnelle », *Retour à la traduction. Le Français dans le monde*, No. Spécial août-sept, 1987: 108.
- Delisle, Jean. *L'Analyse du discours comme méthode de traduction, Initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais*. Cahiers de Traductologie T.2, Canada: Presse de l'Université d'Ottawa, 1984.
- _____. *Translation: an Interpretive Approach*. Trad. Logan P. et M. Creery. Ottawa, University of Ottawa Press, 1988.
- _____. Hannelore Lee-Jahnke. *Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement*. Canada: Presse de l'Université d'Ottawa, 1997.
- Durieux, Christine. *Fondement didactique de la traduction technique*. Paris: Didier Erudition, 1988.
- Hurtado-Albir, Amparo. *La Notion de fidélité en Traduction*. Paris: Didier Erudition, 1990.
- Lavault, Elizabeth. « Traduction pédagogique ou pédagogie de la traduction? » *Retour à la Traduction* No. Spécial août-sept 1987: 119-121.
- Lederer, Mariane. *La Traduction aujourd'hui*, Paris: Hachette, 1994.

- _____. *Etudes Traductologiques* (sous la direction de Maurice Gravier), Paris: Lettres Modernes, Didier Erudition, 1990.
- _____, Fortunato Israël. *La Liberté en traduction*. Actes du Colloque International tenu à l'ESIT. Paris: Didier Erudition, 1991.
- Newmark, Peter. *A Textbook of Translation*. London: Phoenix ELT., 1995.
- _____. *Approaches to Translation*. London: Phoenix ELT., 1982.
- Seleskovitch, Danica, Mariane Lederer. *Interpréter pour traduire*. Coll. Traductologie 1, Paris: Didier Erudition, 1984.
- Tagliante, Christine. *La Classe de langue*, Coll. Techniques de classe, Paris: Clé International, 1994.
- Vinay, Jean-Paul, Jean Darbelnet. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris: Didier Erudition, 1977.